



# UN HÔPITAL à VOIRON POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ?

Notre hôpital public, depuis 1927, soigne sa population. Il a été rénové et étendu à plusieurs reprises pour répondre à la croissance de la population du bassin sanitaire qu'il dessert (pédiatrie et maternité en 1994, réanimation, chirurgie et urgences).

Depuis 2002 toute rénovation est suspendue et l'hôpital se dégrade ; l'Agence Régionale Hospitalière à cette date invoquait la nécessité de construire un nouvel hôpital, sur des arguments comptables.

**Septembre 2013 : toujours aucun permis de construire en vue pour le nouvel hôpital, promis par les élus locaux (UMP et PS).**

## LA SANTÉ EST UN BIEN VITAL UNIVERSEL

Or, tant qu'au sommet de l'Etat, seront menées des politiques austéritaire au service du capitalisme, n'abrogeant pas la loi BACHELOT (UMP), malheureusement, aucun hôpital neuf ne sera construit : l'argent de nos impôts est dilapidé pour les banques, les patrons du MEDEF, les vendeurs d'armes... plutôt qu'utilisé à construire des hôpitaux publics.

Pire encore : en accord avec l'ARS et la ministre de la Santé, **le démantèlement de l'hôpital actuel avance déjà à grand pas** : des services sont déjà délocalisés au CHU Grenoble, d'autres sont privatisés, certains abandonnés.

**La délocalisation du laboratoire d'analyse est déjà programmée** le groupement de coopération sanitaire (coopération public-privé) de **la radiologie, serait susceptible de quitter l'hôpital de Voiron.**

**Sans ces deux services :**

**PLUS d'urgences, PLUS de réanimation, PLUS de chirurgie, plus d'accouchement à Voiron !**

**Pour les urgences et pour accoucher faudra-t-il se rendre à Grenoble... à Bourgoin... ou à Chambéry... ?**

# L'HÔPITAL DE VOIRON DOIT VIVRE

## Ensemble, réagissons

L'association des Amis et partisans du Front de Gauche se positionne pour **une rénovation voire un agrandissement sur le site actuel**, en prenant en compte, entre autres :

- l'**isolation** pour une réduction des consommations énergétiques,
- l'utilisation d'**énergies renouvelables**,
- l'**accessibilité par des navettes gratuites** du centre ville, pour les salariés et les usagers.

Notre hôpital **doit conserver à Voiron :**

- **tous ses services de soins et services techniques** pour la rapidité diagnostique et son autonomie locale.
- **Il doit aussi retrouver son statut 100% public et ouvrir de nouveaux services**, pour soigner plus et mieux localement sa population et être créateur d'emplois en CDI.

## INTERPELLATION CITOYENNE DES ELUS DE VOTRE COMMUNE

C'est de l'obligation de nos élus, nos maires en particulier, de défendre l'accessibilité rapide aux soins de leur population, grâce à un hôpital de proximité. **INTERROGEZ le maire de votre commune**, il doit traduire l'expression de sa population, et lui rendre compte de son positionnement à ce sujet.

**Nous vous proposons d'envoyer ou de déposer dans votre mairie, le coupon ci dessous :**



Je soussigné (e) Mme / M. ....

domicilié (e) à l'adresse suivante .....

Demande à M. le maire, quelle action le conseil municipal a-t-il engagée pour garantir le maintien de l'hôpital de Voiron.

**Je souhaite également, que vous donniez votre position, dans le journal municipal à toute la population.**

Signature : .....



**Merci d'informer l'association A'PART de votre démarche auprès de votre mairie** lorsque vous l'aurez effectuée. Soutenez la lutte pour le maintien de tous les services de l'hôpital de Voiron : [a.part.fdg@gmail.com](mailto:a.part.fdg@gmail.com) ;

M. Soler : 04-76-05-63-74 ; A'PART 11, impasse de la tour 38210 Tullins Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique